



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de presse

Basse-Terre, le 13 septembre 2017

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Recenser les dons pour les acheminer en bon ordre vers les Îles du Nord

Pour répondre à l'immense élan de solidarité envers les populations de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les dons affluent dans les locaux des collectivités et des associations mobilisées.

Les services de l'État se chargent de l'acheminement de ces dons vers les îles du Nord. Un logisticien organise la manœuvre.

Chaque organisme collecteur est invité à s'identifier et à transmettre un inventaire détaillé des dons qu'il a reçus à l'adresse de messagerie suivante :

aides-irma@guadeloupe.pref.gouv.fr

En retour, les organismes collecteurs seront contactés pour leur indiquer le lieu où livrer ces dons.

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32